

# Un contrôle par hélicoptère sur le flux augmenté de la RN 19

La déviation provisoire des flux routiers de la RN 57 vers la RN 19 mobilise les gendarmes depuis début juillet. Ce vendredi, ils disposaient de l'apport d'un hélicoptère pour verbaliser des infractions principalement liées aux distances de sécurité.

« L'hélicoptère permet, avec sa caméra, de lire les plaques d'immatriculation à un kilomètre », assure le capitaine Vincent Simonet, le commandant de l'escadron départemental de sécurité routière. Il n'est pas encore 9 h, ce vendredi matin. La RN 19 est placée sous haute surveillance, entre Amblans et Pomoy. « L'hélicoptère permet de surveiller les distances de sécurité, vu du dessus. Et de visionner les dépassements dangereux. Depuis l'hélicoptère, en un seul coup d'œil, on voit deux kilomètres de route ».

## 8 800 véhicules/jour, dont 2 400 poids lourds

Ce qui justifie de tels moyens ? La déviation imposée par la fermeture provisoire de la RN 57 sur la portion Saulx-Luxeuil. Une bonne partie du trafic de la RN 57 se reporte sur sa voisine, la 19. En temps normal, 7 000 véhicules transitent sur cette portion par jour. Dont 25 % de camions qui, pour nombre d'entre eux, arrivent par là via les GPS qui les guident hors sec-



Dans l'hélicoptère, un écran permet de zoomer sur le tronçon surveillé. Photo ER/Gendarmerie

tion à péages. Les maires des trois communes avaient interpellé le préfet Ziad Khoury avant la mise en place de cette déviation mise en place jusqu'à la fin juillet. Et depuis quelques semaines, les gendarmes surveillent au quotidien ce tronçon qui supporte (d'après les chiffres de la Dir'est) 8 800 véhicules/jour. Dont 2 400 poids lourds. « Malgré une diminution de trafic due aux vacances », complè-

tent les gendarmes.

« Tout le monde reconnaît que cette route est dangereuse », redit Frédéric Debely, le maire d'Amblans, qui entend éviter un drame sur sa commune. « Plutôt que de râler contre ces contrôles, les gens feraient mieux de demander qu'on dévie les villages », appuie-t-il, alors que seize militaires de Lure et des brigades motorisées sont à pied d'œuvre pour intercepter ceux

qui sont repérés depuis le ciel.

## 230 conducteurs verbalisés depuis le 2 juillet

Depuis le 2 juillet, « 230 conducteurs ont déjà été verbalisés sur cette portion de route. Dont 135 pour excès de vitesse », signale le colonel Sung Dae Faucon. Avec pour certains des dépassements conséquents (119 km/h pour un motard, 91 pour un poids lourd et 87 pour un

bus). Tout cela au lieu de 50 km/h. Ce vendredi, rien que depuis l'hélicoptère, ce sont six conducteurs qui ont été mis à l'amende pour des non respects de distances de sécurité. Un routier a été verbalisé parce qu'il conduisait avec les jambes sur la vitre de sa portière. Sept infractions relatives à l'usage d'un téléphone au volant ont d'autre part été constatées.

Olivier BOURAS